



Mission régionale d'autorité environnementale

Grand Est

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est
sur le dossier de demande d'autorisation environnementale portant sur l'évolution du site
afin de développer les activités existantes et d'intervenir sur les circuits frigorifiques
de certains DEEE destinés à la préparation réutilisation
porté par la société ENVIE à Toul (54)**

n° portail pétitionnaire : 002821/A P

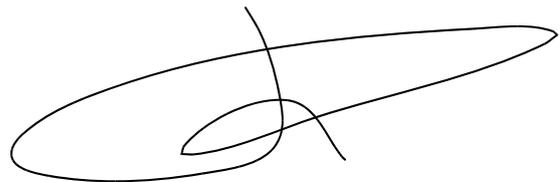
Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de demande d'autorisation environnementale portant sur l'évolution du site afin de développer les activités existantes et d'intervenir sur les circuits frigorifiques de certains DEEE destinés à la préparation réutilisation porté par la société Envie sur la commune de Toul (54), reçu le 23 avril 2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement.

Cette information sur l'absence d'avis est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

Fait à Metz, le 24 juin 2025

Le Président de la Mission Régionale
d'Autorité environnementale,
par intérim,



Jérôme GIURICI